

Note de synthèse n° 7

L'économie bruxelloise

Chr. Vandermotten, E. Leclercq, T. Cassiers, B. Wayens

• **Vandermotten Christian**. Professeur à l'Université Libre de Bruxelles et membre de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Arts de Belgique. Géographe et urbaniste, président de la Société Royale belge de Géographie. Membre de la Commission régionale de développement de la Région de Bruxelles-Capitale. A publié récemment l'ouvrage *L'identité de l'Europe* et a participé à la monographie *Les structures socio-économiques de l'espace belge* publiée par le SPF Économie et la Politique scientifique fédérale, sur la base des résultats de l'enquête socio-économique de 2001.

Contact : cvdmotte@ulb.ac.be – 02.650.50.78

• **Els Leclercq**, urbaniste, est chercheuse chez Cosmopolis à la Vrije Universiteit Brussel. Elle travaille pour le projet GROSE et étudie les relations complexes qui existent entre la croissance économique d'une part et les inégalités sociales d'autre part dans cinq villes belges. Aussi, elle a élaboré une méthode de planning social pour la ville d'Anvers. Récemment, elle a corédigé l'article 'Sociale Planning: het ruimtelijk determinisme voorbij' pour la revue *Ruimte en Planning*.

Contact : elisabeth.leclercq@vub.ac.be – 02.629.31.85

• **Tim Cassiers**, géographe, est chercheur chez Cosmopolis à la Vrije Universiteit Brussel et aussi à l'Institut voor Sociale en Economische Geografie de la Katholieke Universiteit Leuven. Il travaille pour le projet GROSE qui étudie les relations complexes entre la croissance économique d'une part et les inégalités sociales d'autre part dans cinq villes belges. Son travail à la KUL porte sur la cohésion sociale et les inégalités socio-spatiales urbaines.

Contact : tim.cassiers@vub.ac.be – 02.629.31.85

• **Benjamin Wayens**, géographe, docteur en Sciences, est chargé de recherche à l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles. Ses investigations portent notamment sur la géographie des services (en particulier le commerce de détail et l'immobilier d'entreprise) et sur l'analyse spatiale appliquée à l'observation et à l'histoire urbaine. Il a contribué à "Un demi-siècle d'évolution du commerce de détail à Bruxelles" (*Observatoire du commerce* n°2) et à *L'atlas de la Santé et du Social de Bruxelles-capitale*.

Contact : bwayens@ulb.ac.be – 02.650.50.79

I. Constats

1. *Une dynamique économique globale redevenue favorable*

L'économie globalisée contemporaine privilégie les nœuds des réseaux de commandement et de contrôle, concentrés dans les plus grandes métropoles : depuis 1995, les deux-tiers des grandes régions métropolitaines des pays de l'Union européenne ont des performances économiques supérieures à celles de leur pays de référence. Celles qui n'atteignent pas ce seuil sont pour la plupart des villes marquées par un passé industriel lourd et un tertiaire qualitativement insuffisant. La grande aire métropolitaine bruxelloise fournit 32,7 % du PIB national en 2006, pour 31,5 % en 1995. Les croissances les plus dynamiques y sont certes le fait de la périphérie, mais la seule Région de Bruxelles-Capitale, qui produit 18,9 % du PIB national¹, a aussi une dynamique similaire, voire légèrement supérieure, à celle de l'économie belge dans son ensemble, meilleure que celle d'Anvers, de Liège et de Charleroi.

2. *Les secteurs économiques*

- a. Une forte internationalisation liée à la présence des institutions européennes

La place de Bruxelles dans le classement des villes mondiales est largement supérieure à ce que suggérerait la taille de la ville et celle de l'économie belge. Dans les classements du GaWC (2000), qui se fondent sur la présence des bureaux des firmes internationales de consultance, marketing, publicité, comptabilité, etc., et sur leurs connectivités, Bruxelles vient en septième position parmi les villes européennes, loin derrière les « global cities » de Londres et de Paris, mais dans un mou-

¹ Ce chiffre est sous-estimé, puisqu'il n'inclut pas les activités des institutions internationales dont le produit n'est pas pris en compte dans la comptabilité nationale. Leur inclusion amènerait le produit régional à 19,7 % environ du produit belge corrigé.

choir de poche avec Milan, Francfort, Madrid et Amsterdam et devant Zurich. Le « European Cities Monitor », qui interviewe des dirigeants des 500 plus grandes firmes européennes, place Bruxelles en sixième position parmi les villes européennes, derrière Londres, Paris, Francfort, Barcelone et Amsterdam.

Ce bon positionnement est essentiellement lié à la localisation à Bruxelles des institutions européennes et, secondairement, d'autres institutions internationales, comme l'OTAN. Cette présence internationale tend à s'accroître. Au-delà de la valeur produite par la fonction internationale elle-même, celle-ci appelle de nombreuses activités de lobby, de consultance, de médias, une multiplication des ambassades, etc. et entraîne d'importants effets multiplicateurs et induits, par exemple en matière commerciale et touristique. Le tourisme d'affaires à Bruxelles est pour 75 % lié à la présence européenne. La renommée internationale de Bruxelles en fait une des premières villes mondiales de congrès. Le tourisme de loisirs lui-même (45 % des nuitées) est pour un tiers environ appelé par la présence des institutions européennes. Il soutient un développement culturel et créatif cosmopolite. Au total, la présence des institutions européennes et internationales à Bruxelles et leurs effets induits et multiplicateurs génèrent de 13 à 14 % de l'emploi et du PIB bruxellois « corrigés » par la prise en considération des activités non comptabilisées dans les statistiques nationales.

- b. Une dominance des fonctions administratives, nationales et internationales, et des services financiers et aux entreprises

L'économie de la Région est dominée par les secteurs de l'administration publique, d'autant plus si on y ajoute la fonction publique internationale (plus de 21 % de l'emploi total, sans compter les emplois sous statut public dans l'enseignement, la santé, etc.), des services financiers et des services aux entreprises : au total, 48 % de l'emploi. Le poids des services financiers est lié à la localisation de services internationaux, à des niches bruxelloises spécifiques (gestion des transactions financières internationales, savoir-faire en technologie bancaire) et à la forte financiarisation du capitalisme belge – qui pourrait se révéler fragile dans les circonstances économiques actuelles. L'essor des services aux entreprises est très lié à la fonction internationale. Ces services sont de loin plus intégrés dans les réseaux internationaux que dans toute autre ville belge (L. Aujean & al., 2007).

- c. La faible présence des sièges sociaux et de la recherche-développement

Si la position de Bruxelles est excellente en termes d'insertion dans les réseaux, voire de localisation de sièges régionaux de firmes transnationales, elle est en revanche médiocre en matière de localisation de sièges sociaux de firmes de niveau mondial. Ceci rend compte de l'affaiblissement du capitalisme national, qui s'est dénationalisé. Seuls 1,7 % du chiffre d'affaire de celles parmi les 500 plus grandes firmes mondiales qui ont leur siège en Europe est contrôlé au départ de Bruxelles.

Une conséquence en est la faiblesse de la recherche-développement, tant en Belgique qu'à Bruxelles en particulier : ce secteur ne représente que 1,8 % du PIB belge en 2005 (1,9 % pour la moyenne de l'Union européenne à 15, 2,1 % en France et 2,5 % en Allemagne). Cette part n'est que de 1,1 % à Bruxelles, meilleure toutefois en périphérie. Cette faiblesse bruxelloise peut étonner, dans la mesure où les grandes régions métropolitaines des pays développés ont souvent tendance à fixer préférentiellement ce type d'activités. Pourtant, la qualité de la production scientifique

belge est bonne et Bruxelles abrite sur son territoire ou à proximité quatre grandes universités. Mais la faiblesse de la transformation de cette recherche fondamentale tient pour une large part à la faiblesse du capitalisme national : la recherche-développement est souvent implantée à courte distance des sièges sociaux des plus grandes firmes.

d. La disparition de l'industrie

Bruxelles a été, du lendemain de la Première Guerre mondiale au début des années 1970, la première ville industrielle du pays, avec encore 158.000 emplois industriels manufacturiers en 1970. Durant cette période, Bruxelles totalisait de l'ordre de 12 % de l'emploi manufacturier national, position encore renforcée en ajoutant l'emploi dans l'axe industriel du canal, de Vilvorde à Clabecq.

La désindustrialisation, amorcée dès la fin des années 1960, n'a fait que s'amplifier. Il ne reste que 38.000 emplois manufacturiers à Bruxelles, soit 5 % de l'emploi total de la Région. Audi-Forest reste la seule très grande entreprise industrielle sur le territoire régional. Encore, ce qui reste de présence « manufacturière » à Bruxelles relève souvent plus des sièges sociaux ou des activités de gestion et de maintenance que de la production proprement dite : en 2006, 51 % de l'emploi salarié manufacturier bruxellois sont des employés, contre 35 % au niveau national. L'économie de la périphérie est aujourd'hui à peine plus industrielle que celle de la Région² et l'emploi dit industriel y compte aussi 54 % d'employés. Si le bilan négatif de l'emploi industriel dans la Région de Bruxelles-Capitale entre 1991 et 2006 a été de 30.000 emplois, le reste de l'ancien Brabant en a aussi perdu 24.000 pendant la période.

e. Un déficit de création d'emplois, surtout parmi les emplois peu qualifiés

Le nouveau dynamisme de l'économie régionale est peu créateur d'emplois : l'emploi augmente en moyenne annuelle de 0,8 % à Bruxelles-Capitale entre 1995 et 2006, pour une croissance du PIB de 2,1 % (respectivement 1,7 % et 3,4 % dans les arrondissements périphériques de Hal-Vilvorde et de Nivelles). Il continue à sacrifier les emplois les moins qualifiés et se fonde sur de forts gains de productivité (à l'échelle de l'ensemble de la Région métropolitaine, l'économie est la plus productive en Europe). Les activités qui privilégient une implantation sur le territoire régional sont, vu le niveau relatif des prix immobiliers et la congestion, soit des administrations publiques, soit celles qui exigent une grande visibilité et de nombreux contacts inter-personnels à des niveaux très élevés. La périphérie peut accueillir plus facilement des secteurs de moins haute productivité, moins aptes à supporter les charges élevées impliquées par une localisation centrale.

f. Un secteur commercial fragile

Le secteur commercial bruxellois est fragile : l'emploi qu'il fournit est passé de 97.000 à 76.000 entre 1991 et 2006, alors que le PRD espérait une augmentation. Une part importante de cette baisse tient à la délocalisation, inévitable, du commerce de gros hors des limites régionales, mais le commerce de détail lui-même n'est pas dans une situation brillante, même si l'emploi semble y progresser quelque peu ces dernières années, mais avec beaucoup de temps partiels. La progres-

² 14,0 % du PIB dans l'ancien Brabant, hors Bruxelles, est fourni par l'industrie manufacturière en 2006 (21,0 % en 1975) ; à Bruxelles, ces chiffres sont respectivement de 6,4 et de 15,7 %.

sion dans le secteur horeca de 21.000 à 26.000 emplois ne compense donc pas la perte dans le reste du secteur commercial. La relative fragilité du commerce de détail bruxellois tient notamment à l'équipement progressif de la périphérie.

En ville, on observe, dans des quartiers en voie de mutation sociale et qui ont perdu leur population traditionnelle, le développement de commerces ethniques, en relation avec des stratégies locales de survie. Ces commerces se développent souvent dans des secteurs fragiles, qui offrent peu de potentiel, sont fortement concurrencés et s'adressent à un public à faible pouvoir d'achat (snacks, boutiques de téléphone, etc.).

3. *La situation socio-spatiale*

a. La concurrence de la périphérie, sans gestion cohérente

Les déconcentrations de certaines activités que Bruxelles connaît, non plus tellement dans l'industrie mais plutôt dans les secteurs de la logistique, des services aux entreprises voire de la recherche-développement, ont la particularité, vu la superficie élargie de la Région, de s'implanter souvent hors de ses limites, sans concertations institutionnalisées au niveau métropolitain, alors que les firmes privées considèrent Zaventem, le pôle le plus dynamique de la périphérie, ou le Brabant wallon comme parties intégrantes de l'espace bruxellois.

Il serait faux de réduire ce phénomène de déconcentration à des déménagements depuis Bruxelles. Il s'agit bien plus d'une dynamique propre de la périphérie. 81 % des grandes entreprises présentes en 1996 dans la Région de Bruxelles-Capitale l'étaient toujours en 2006, le solde étant constitué pour 12 % de disparitions pour cause de cessation d'activités et 7 % seulement de déménagements vers le reste du Brabant (d'Andrimont C. & al., 2007). Le solde négatif des cessations d'activité et des déménagements a par ailleurs été presque entièrement compensé par des créations sur le territoire régional et par quelques rares déménagements depuis la périphérie. En périphérie, 9 % des grandes entreprises présentes en 2006 l'étaient suite à un transfert depuis Bruxelles-Capitale durant la décennie précédente, alors que 22 % résultaient d'une création durant la même période.

Les contraintes posées par la déconcentration d'activités hors des limites régionales ne doivent pas être surestimées, et ceci pour les raisons suivantes :

- avec plus de 700.000 postes de travail, la Région ne manque pas d'emplois dans l'absolu ;
- l'emploi bruxellois continue à croître, même si c'est à un rythme moindre qu'en périphérie ;
- en termes d'impact sur les finances régionales et communales, la périurbanisation des activités pèse moins que celle des habitants. Il est vrai toutefois que la première peut favoriser la seconde.

b. Une dualisation socio-spatiale dramatique

La Région de Bruxelles-Capitale souffre d'une triple dualisation :

- une dualisation sociale entre la Région et sa périphérie (avec un revenu moyen par habitant aux niveaux respectifs de 85 % et de 117 % de la moyenne belge);
- une dualisation à l'intérieur de la Région, entre les quartiers occidentaux et les quartiers orientaux (revenu moyen à 129 % du niveau régional dans les communes de seconde couronne orientales et sud-orientales, de Woluwe Saint-Lambert à Uccle, à 83 % dans celles du croissant pauvre, qui s'étend autour du pentagone, du nord au sud, en passant par l'ouest – Saint-Josse, Molenbeek, Koekelberg, Anderlecht et Saint-Gilles). Si la dualisation tend à s'atténuer entre les quartiers orientaux et occidentaux en deuxième couronne, elle s'accroît en revanche en première couronne, les quartiers gentrifiés s'y opposant à ceux concentrant les populations immigrées ;
- en articulation avec les deux points précédents, une dualisation dramatique sur le marché du travail. 47 % de l'emploi régional travaille dans les secteurs des services à haut niveau de savoir. Ceci a des impacts immédiats en matière de possibilité de recrutement des habitants les moins bien formés de la capitale, d'autant que ces populations souffrent en outre d'un déficit de bilinguisme et de discriminations de fait liées à leur origine ethnique. Dès lors, à niveau de diplôme identique, les taux de chômage sont sensiblement supérieurs dans le croissant pauvre occidental que dans le reste de la Région (Roesems T. & al., 2006).

On se retrouve donc à Bruxelles avec un taux de chômage de l'ordre de 17 %, et qui atteint 35 % parmi les moins de 25 ans, alors que par ailleurs près de six-dixième des emplois exercés à Bruxelles le sont par des navetteurs. Dans le même temps, les taux de chômage sont de l'ordre de 4 % dans l'arrondissement de Hal-Vilvorde et de 9 % en Brabant wallon. Plus inquiétant encore, l'élévation générale des niveaux de formation ne réduit pas le chômage des Bruxellois, qui a décroché négativement par rapport aux fluctuations conjoncturelles du chômage belge depuis 1995 (Roesems T. & al., 2006 ; Baromètre conjoncturel, 2008 ; Vandermotten C., s.d. [2008]). La Région manque donc des types d'emplois qui pourraient réduire le chômage de ses habitants les moins qualifiés. Mais ces derniers ne sont pas non plus ceux les plus concernés par les activités privilégiant les implantations périphériques ; il ne faut pas surestimer la part que la périphérie pourrait prendre, dans un marché du travail mieux intégré avec celui de la Région, dans la résorption du chômage régional : sur les 36.000 Bruxellois travaillant en Flandre, 46 % sont très qualifiés et 26 % seulement peu qualifiés.

4. *Un déplacement des priorités politiques de la Région*

En 1995, les options du premier Plan Régional de Développement (PRD) étaient sous-tendues par quelques grandes préoccupations, comme la poursuite du déclin économique, qui appelait à une certaine nostalgie d'une base industrielle perdue. Bruxelles était confrontée à une dépopulation massive depuis un quart de siècle, résultat de quatre décennies d'anarchie urbanistique spéculative : le PRD appelait donc aussi à retenir dans la Région les classes moyennes. En liaison avec les deux points précédents, régnait une méfiance envers l'extension des bureaux.

Aujourd'hui, la dynamique s'est inversée : la population a crû de près de 100.000 personnes au cours des dix dernières années. Mais cette croissance est essentiellement le fait d'un bilan migratoire très positif avec l'étranger et d'un bilan naturel soutenu par la jeunesse et la plus forte fécondité de la population d'origine allochtone, alors que la périurbanisation se poursuit pour sa part à un rythme soutenu.

Dans ce contexte, et dans celui plus général de la mondialisation, les priorités politiques de la Région se sont infléchies. En matière économique, il est moins souvent fait référence au PRD qu'au nouveau Plan de Développement International (PDI, 2007), dont la légitimité politique est pourtant nettement moindre, puisqu'il n'a pas fait l'objet d'une publicité intégrale, ni d'une enquête publique. Les objectifs principaux de ce plan portent sur la valorisation de l'image de Bruxelles, l'amélioration de sa position dans les rankings internationaux, la meilleure insertion des institutions internationales dans la ville, le développement volontariste du potentiel de tourisme d'affaires et des activités événementielles et de congrès, y compris les infrastructures nécessaires (Tour et Taxis, Heyssel), l'accueil des activités financières internationales, des firmes des pays émergents, etc.

II. Questions-problèmes

1. *L'économie bruxelloise est-elle potentiellement fragile ?*

L'économie bruxelloise, malgré sa prospérité, peut paraître receler des éléments de fragilité, qui tiendraient au caractère faiblement endogène de son tertiaire supérieur et à sa dépendance très forte à la présence des institutions européennes. C'est incontestable, mais s'agit-il pour autant d'éléments de faiblesse ? Il est illusoire d'envisager, dans les pays développés, des économies métropolitaines qui soient fondées avant tout sur une base industrielle, et de grandes firmes tertiaires, même réputées parmi les plus garantes de stabilité, peuvent subir des effondrements inattendus. Dès lors, on peut supposer que la présence des institutions européennes est la meilleure garantie d'une stabilité de la position internationale de la Région, d'autant plus si ces institutions rencontrent un accueil favorable de la part des autorités et des acteurs bruxellois et si elles peuvent améliorer leur insertion urbanistique. Cela ne signifie évidemment pas que leur développement doive s'accommoder d'atteintes à la qualité de vie urbaine. L'importance du secteur public belge dans l'économie bruxelloise est aussi une garantie de stabilité, pour autant évidemment que des évolutions dramatiques ne conduisent pas à un éclatement du pays.

2. *Quelle place donner à la recherche-développement ?*

Comment valoriser l'important potentiel scientifique concentré dans la zone métropolitaine bruxelloise ? Il est sans doute illusoire d'imaginer faire de Bruxelles un grand centre mondial de recherche-développement ou de rêver d'une « Vallée technologique » de la Senne ou d'une « capitale digitale de l'Europe », concepts qui relèvent plus du marketing que d'une quelconque réalité. Toutefois, il ne faut pas pour autant pas négliger les possibilités que peuvent offrir des spin-offs en liaison avec le potentiel universitaire, par exemple dans le domaine des biotechnologies et de l'ingénierie médicale, en liaison avec les hôpitaux universitaires, sachant évidemment qu'il s'agira d'une activité de niche, dont le développement ne contribuera en rien à résoudre la question de l'emploi de la population bruxelloise peu qualifiée.

3. *L'économie a-t-elle besoin du patrimoine et de la culture ?*

L'investissement culturel, la conservation et la valorisation du patrimoine, sa promotion, le développement d'industries créatives apparaissent comme prioritaires pour le développement d'une économie urbaine post-moderne attractive et représentent des investissements collectivement rentables. Ces éléments peuvent faire la différence pour les choix de localisation d'entreprises qui hésitent entre différentes implantations métropolitaines. Ce sont aussi des facteurs permettant une croissance plus soutenue du tourisme de loisirs. Le développement de ces activités à Bruxelles ne bénéficie sans doute pas d'une politique suffisamment forte et cohérente, pour une part vu l'émiettement des compétences entre les institutions régionales et communautaires. L'essor de ce type d'activités implique aussi une amélioration du cadre urbain et de l'entretien de la ville, qui peut fournir du travail à des populations peu qualifiées.

4. *Comment conforter l'économie « d'en bas » et contrer la dualisation ?*

Il est illusoire d'imaginer que la situation de l'emploi pour les moins qualifiés puisse être sensiblement améliorée par les seuls effets de la « percolation » d'une prospérité diffusée au départ de la croissance de l'économie dominante. Le développement de celle-ci peut au contraire aggraver la fracture sociale, inacceptable en soi, et qui pourrait en outre conduire à terme à une détérioration telle de l'image de la ville qu'elle induirait aussi des problèmes d'attractivité et accentuerait encore la fuite des habitants de classes moyennes.

La question se pose donc de reconnaître la contribution d'une économie « d'en bas » à la prospérité et à l'équilibre social, sachant que cette économie recourt pour une part non négligeable à du travail plus ou moins informel, qu'il conviendrait de recadrer pour éviter ses effets pervers, tant sur le marché du travail dans son ensemble que pour ceux-là même qui sont contraints d'y recourir. Cette économie « d'en-bas » s'appuie entre autres sur le commerce ethnique, dont certains noyaux mériteraient un soutien à la mesure de celui qui peut être fourni à des noyaux commerciaux « classiques » (c'est déjà le cas via les antennes ATRIUM, mais on tente d'y reproduire des recettes marketing inadaptées). Elle concerne aussi des pans entiers du secteur de la construction, de la réparation, de la maintenance, de l'horeca, du tourisme, des services aux personnes, pour lesquels il manque de politiques d'encadrement innovatrices. Enfin, il existe un déficit flagrant dans le secteur des emplois non-marchands de proximité, de l'encadrement social et de santé, qui peuvent utiliser une importante main-d'œuvre locale non qualifiée.

5. *Quel rôle pour la formation et les activités « industrielles » ?*

La faible qualification d'une partie de la main-d'œuvre bruxelloise est, avec les exigences linguistiques, un facteur majeur d'exclusion sur le marché du travail. On connaît aussi l'importance de l'exclusion et des disparités de niveau scolaire à Bruxelles. Ces questions devraient pouvoir être traitées dans un cadre plus régional que communautaire. Il y a sans doute aussi un déficit de formations techniques de qualité, auxquels une politique régionale pourrait plus efficacement s'attaquer. Toutefois, une amélioration de la formation ne résoudra pas tous les problèmes. L'augmentation globale des niveaux de formation à Bruxelles depuis une vingtaine d'années n'a pas réduit la fracture sociale, mais a déplacé vers le haut le niveau d'exigence des employeurs. S'attaquer à la question de la formation implique aussi de s'attaquer simultanément et résolument à celle des discriminations à l'embauche et de la préférence souvent accordée à une main-d'œuvre ne résidant pas à Bruxelles.

6. *Quel avenir pour les espaces de bureaux ?*

L'économie bruxelloise fait usage d'un important stock de bureaux : 12,5 millions de m² sur le territoire régional (A. Doornaert & al., 2008), plus de 1,5 et 1,9 millions de m² supplémentaires en périphérie. Ces superficies restent concentrées dans les quartiers administratifs centraux à raison de 70 % du stock. Les espaces de bureaux bruxellois centraux et de qualité continueront à bénéficier d'un fort potentiel d'attractivité.

Le contrôle de la localisation des bureaux s'est renforcé. Les craintes que suscitaient encore au début des années 1990 la prolifération incontrôlée des bureaux et la fragilisation du tissu résidentiel induite se sont estompées, si on exclut les mena-

ces qui continuent de peser sur les îlots résidentiels autour de la gare du Midi. Reste à renforcer l'exigence de ne pas accompagner les développements de bureaux d'une augmentation de la charge automobile et donc d'y réduire drastiquement les normes de disponibilité de parking. Il faut aussi tenir compte d'une vraisemblable réduction des surfaces de bureau par emploi, qui pourraient tendre vers 10 à 12 m² par emploi, plutôt que de 20 à 25 aujourd'hui.

Un phénomène nouveau témoigne du regain d'intérêt de la résidence dans les parties centrales de la ville dans le chef de fractions des populations les plus aisées et mobiles (ce qui n'exclut pas le maintien d'un bilan nettement négatif des migrations avec la périphérie et une poursuite soutenue de la périurbanisation dans le chef des classes moyennes) : ce sont des reconversions en logements d'immeubles de bureaux obsolètes. De manière générale, la question se pose de la possibilité de fixer à nouveau des habitants, soit dans de nouveaux immeubles mixtes, soit dans d'anciens immeubles de bureaux difficiles à adapter aux exigences contemporaines et qui pourraient revenir au logement (par exemple dans le quartier européen), d'autant que le différentiel de prix entre les bureaux et le résidentiel dans les localisations centrales à tendance à se réduire et que, du point de vue des promoteurs, l'immobilier résidentiel présente l'avantage d'une durée de vie nettement plus longue.

7. Développement centralisé ou multipolaire ?

Les projets récents de la planification bruxelloise vont plutôt dans le sens du développement de sites décentralisés, censés diffuser leur impulsion économique dans les différentes parties de la Région. Il manque une vision globale : ces sites sont vus comme des îlots, isolés dans les quartiers où ils doivent être implantés et sans articulation avec le centre. En outre, les bureaux décentralisés sont plus susceptibles d'être concurrencés par les bureaux périphériques. Les localisations décentralisées n'encouragent pas l'accès en transports publics, tout en étant souvent moins facilement accessibles en voiture que des localisations périphériques. Il conviendrait en tout cas de veiller à concentrer strictement d'éventuels nouveaux pôles de bureaux sur un minimum de sites pratiquement aussi accessibles en transports en commun que les localisations centrales (type gare de l'Ouest), et aussi d'éviter que de nouveaux noyaux décentralisés n'affaiblissent plus encore les noyaux commerciaux existants.

III. Pistes politiques

1. *Créer et formaliser une gestion métropolitaine, dans un rapport mutuellement avantageux pour la Région et sa périphérie*

Une part de la problématique bruxelloise ne tient qu'aux limites étroites de la Région de Bruxelles-Capitale. La situation jugée à l'aune de l'ensemble de l'aire métropolitaine, un bassin d'emploi couvrant l'ancien Brabant, sans sa partie nord-orientale polarisée par Louvain, la région de la Dendre, le nord du Hainaut et de la province de Namur, voire quelques communes de l'ouest de la province de Liège, apparaît globalement favorable. Il conviendrait donc de mettre en place :

- une structure de gestion métropolitaine intégrée, étendue à la « zone RER », dotée de capacités de planification et de moyens financiers. Cette nécessité devrait être négociée indépendamment des problèmes institutionnels et linguistiques. Une telle structure d'intégration peut se construire sur la prise de conscience que tant la Région que sa périphérie en ressortiront gagnantes : le dynamisme de la périphérie dépend en fin de compte de la prospérité du centre ; les atouts de la périphérie tiennent pour une part à son bon aménagement et à un usage parcimonieux du sol ; une intégration insuffisante des transports publics handicapera la poursuite des développements périphériques ; celle-ci profitera d'une meilleure intégration des marchés du travail ;
- un système fiscal imposant aux navetteurs de contribuer à l'usage qu'ils font de la ville ;
- une stratégie de localisation des bureaux et des entreprises intégrée et négociée à l'échelle de l'ensemble de la région métropolitaine.

2. *Conforter le commerce bruxellois*

Les objectifs avancés dans le PRD, à savoir conforter le commerce de luxe et de haut niveau de l'hypercentre, concentrer ailleurs les efforts sur les noyaux commerciaux existants (axes commerciaux des chaussées, noyaux des anciens centres villageois), exclure le développement de nouveaux grands centres commerciaux sur le territoire régional, n'ont pas tous été atteints et devraient continuer à bénéficier d'efforts résolus et cohérents. Le projet d'un grand centre commercial sur le plateau du Heysel apparaît de ce point de vue peu cohérent. S'il est guidé par la crainte qu'à défaut un centre similaire pourrait être édifié à proximité, sur le territoire de la Région flamande, la question devrait être débattue dans le cadre de la coopération métropolitaine suggérée ci-dessus, dans un contexte global de surcapacité commerciale. Les objectifs du PRD devraient être nuancés, non seulement pour maintenir les spécificités respectives des différentes parties de l'hypercentre, mais aussi en intégrant le fait qu'une part non négligeable des noyaux commerciaux sont adaptés à une clientèle populaire ou multiethnique et qu'il serait peu efficient d'y reproduire des schémas d'intervention fondés sur une hausse qualitative du commerce et une présence accrue des enseignes nationales. Il s'agit aussi de valoriser les talents commerciaux des populations autochtones, plutôt que de ne réfléchir qu'en termes de mails commerciaux à l'américaine.

3. *Renforcer les dimensions culturelles et créatives de l'insertion internationale*

Il conviendrait de mettre en place une politique de soutien au secteur créatif et culturel, aux manifestations culturelles, aux projets éducatifs locaux, qui peuvent aussi fournir des opportunités de travail, de participation et d'implications sociales pour les couches défavorisées de la population bruxelloise.

4. *Promouvoir la recherche-développement sur la base d'un renforcement de la coopération avec et entre les Universités*

Il s'agit aussi de favoriser la mise en place d'équipes universitaires interdisciplinaires, dépassant les clivages linguistiques et philosophiques, pouvant éventuellement mener à la mise en place de spin-offs.

5. *Renforcer l'économie de proximité et de services aux personnes*

Ceci impose de valoriser les emplois de proximité, publics ou conventionnés, avec les moyens qu'il convient de leur accorder pour rencontrer des besoins sociaux non couverts à ce jour, tels que le gardiennage, les services aux personnes, les services sociaux, etc.

6. *Repenser la formation*

Une solution aux problèmes du sous-emploi des Bruxellois ne peut passer que par des choix politiques radicaux et un investissement important des pouvoirs publics, mais pas nécessairement selon les formes actuelles. Elle impose :

- une revalorisation générale de l'enseignement et une lutte résolue contre les inégalités dans le système scolaire ;
- l'intégration du système d'enseignement dans un multilinguisme effectif, en ne le réservant pas à une élite ;
- la recherche de formules évitant les pièges à l'emploi, tout en résorbant, sans rigidité, le travail informel, d'autant plus abondant à Bruxelles que les secteurs où celui-ci est très répandu sont fort représentés (tourisme, petit commerce, construction, maintenance, réparations) et que l'économie formelle y est très exigeante en matière de qualifications.

7. *Lutter plus résolument contre les différentes formes de discrimination ou freins linguistiques, ethniques, géographiques à l'embauche*

Cette lutte implique d'assouplir certaines exigences linguistiques à l'embauche, de sensibiliser les milieux de l'entreprise à leur intérêt à jouer le jeu d'une embauche ouverte et de favoriser le recrutement des Bruxellois là où c'est possible

Références

- AUJEAN L., CASTIAU E., ROELANDTS M., VANDERMOTTEN C. (2007), « Le positionnement des villes belges dans le réseau global des services avancés », *Belgeo*, 8, 1, pp. 15-29.
- D'ANDRIMONT C., WAYENS B., VAN HAMME G., ROMAINVILLE A., sous la dir. de Vandermotten C. (2007), *Localisation et délocalisation d'entreprises en Région bruxelloise*, IGEAT, EUDIP-TWO, rapport inédit.
- BIOT V., VAN HAMME G., DECROLY J.M., WAYENS B., sous la dir. de Vandermotten C. (2007), *Impact socio-économique de la présence des institutions de l'Union européenne et des autres institutions internationales en Région de Bruxelles-Capitale. Éléments de mesure*, Bruxelles, IGEAT-ULB, Rapport pour M. le Ministre Cerexhe, inédit.
- DAVEZIES L. (1999) « Les mécanismes de la métropolisation », *Revue belge de géographie*, 123, 1-2, pp. 39-41.
- DERUDDER B. & Taylor P.J. (2003), « The global capacity of Belgium's major cities : Antwerp and Brussels compared », *Belgeo*, 4, 4, pp. 459-476.
- de VOGHEL B. (2008), Le secteur Agoria à Bruxelles. Analyse systémique d'un secteur, Mémoire lic. sc. économiques, Université Libre de Bruxelles, inédit.
- DECROP, J (2002), *Agglomération et dynamique des activités économiques dans les villes belges. Une approche spatiale et sectorielle*, Bruxelles, Bureau fédéral du plan.
- DECROP, J (2003), *Dynamique géographique de l'emploi en Belgique. Déterminants et impact des TIC*, Bruxelles, Bureau fédéral du plan.
- DOBRUSZKES F. (2008), *Libéralisation et desserte des territoires : le cas du transport aérien européen*, Bruxelles, Bern, Peter Lang.
- DOORNAERT A., De Beule M., Hanssens B. & Vanobberghen J.M. (2008), *Observatoire des bureaux. Vacance 2007*, Région de Bruxelles-Capitale (AATL) et Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB).
- ELMHORN C. (2001), *Brussels : a Reflexive World City*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International.
- GRIMMEAU J.P. (2004), *Le commerce dans les grandes villes belges et leur périphérie*, Bruxelles, IGEAT-ULB.
- IGEAT-ULB, IGSO, LATTIS & TSAC (2007), *Espon project 1.4.3. Study on Urban Functions*, www.espon.eu.
- LENNERT M. & VAN CRIEKENINGEN M. (2003), « Centre et périphérie : des espaces en compétition ? Enquête sur les types de localisation des entreprises à l'échelle de l'aire métropolitaine bruxelloise », *Belgeo*, 4, 4, pp. 425-441.
- MARISSAL P., MEDINA LOCKHART P., VANDERMOTTEN C. & VAN HAMME G. (2008), *Les structures socio-économiques de l'espace belge*, Enquête socio-

- économique 2001*, Monographies, 6, SPF Economie & Politique scientifique fédérale.
- MARISSAL P. ET ROELANDTS M. (1999), « La remétropolisation des activités économiques : conséquences sociales et emplois en Belgique », *Revue belge de géographie*, 123, 1-2, pp. 99-114.
- ROESEM T., DE SPIEGELAERE M. & WAYENS B. (coord.) (2006), *Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale*, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.
- TAYLOR P.J. (2007), « Brussels in World City networks », *GaWC Research Bulletin*, 223, Loughborough University, www.lboro.ac.uk/gawc.
- TAYLOR P.J., Catalano G. & Walker D.R.F. (2001), « Measurement of the World City Network », *GaWC Research Bulletin*, 43, Loughborough University, www.lboro.ac.uk/gawc.
- VANDERMOTTEN C. (2005), « Évolution et perspectives de l'industrie manufacturière bruxelloise », *Les dossiers de la FGTB de Bruxelles*, 6, pp. 7-10.
- VANDERMOTTEN C. (2007), « Les grandes métropoles européennes et la globalisation », in Stouthuysen P., Pille J., Gatz S., van Rouveroij S. & Leysen C. (eds.), *The state of the city. The city is the state*, Brussel, VUB Press, pp. 17-31.
- VANDERMOTTEN C. (s.d. [2008]), *Évolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles*, Bruxelles, Commission Consultative Formation Emploi Enseignement.
- VANDERMOTTEN C. & ROELANDTS M. (2006), « Globalization and Social dualization, under an Institutional Constraint : The Brussels-Capital Case », *Built Environment*, 32, 2, pp. 148-156.
- VANDERMOTTEN C., ROELANDTS M., AUJEAN L. & CASTIAU E. (2006), « Central Belgium : Polycentrism in a Federal Context », in Hall P. & Pain K. (eds.), *The Polycentric Metropolis. Learning from mega-city regions in Europe*, London, Earthscan, pp. 146-153.
- VANDERMOTTEN C. & VAN HAMME G. (2007), « Structures et performances des métropoles européennes à l'heure de la mondialisation », in *Geophilia o sentir e os sentidos da Geografia, Homenagem a Jorge Gaspar*, Centro de Estudos Geograficos da Universidade de Lisboa, pp. 379-398.
- VELTZ P. (1996), *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipels*, Paris, PUF.